

*Lycée Robert Doisneau
Vaulx en Velin*

Vaulx en velin, le 05 février 2018

Conseil d'administration

01/02/2018

Présents : voir liste émargement

Absents excusés :

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance.....	1
2. Adoption de l'ordre du jour.....	2
3. Adoption du PV du CA du 28/11/2017	2
4. Utilisation de la Dotation Globale Horaire	2
5. Affaires financières.....	5
6. Commission hygiène et sécurité.....	6
7. CONTRATS ET CONVENTIONS.....	7
8. Sorties pédagogiques.....	7
9. Questions et informations diverses.....	8

Le quorum étant atteint, ouverture de la séance à 18h05.

Madame BERINGUIER, directrice d'école à Vaulx en Velin est invitée à participer au Conseil d'Administration.

Aucune opposition.

1. Désignation du secrétaire de séance

18H07 : Départ de Mohamed CHAIA

M. DUPLUS est désigné secrétaire de séance.

Vote : 16 votants

- 0 contre
- 0 abstention
- 16 pour

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté

Vote : 16 votants

- 0 contre
- 0 abstention
- 16 pour

3. Adoption du PV du CA du 28/11/2017

Le PV du CA du 28/11/2017 est adopté

Vote : 16 votants

- 0 contre
- 0 abstention
- 16 pour

4. Utilisation de la Dotation Globale Horaire

Prévision de la structure



Prévision de structure

Les effectifs sont prévisionnels : ils dépendront notamment des décisions d'orientation, de l'affectation et des résultats aux examens.

- 2nde, 12 classes : 25 élèves prévus par classe (300 élèves prévus)
- 1-L/ES : 29 élèves prévus (16xL + 13xES)
- 1-ES : 30 élèves prévus
- 1-S/SVT : 31 élèves prévus
- 1-S/SI : 30 élèves prévus (14xSI + 16xSVT)
- 1-STI2D1 : 21 élèves prévus
- 1-STI2D2 : 21 élèves prévus
- 1-ST2S : 35 élèves prévus
- T-L/ES : 35 élèves prévus (25xL + 10xES)
- T-ES : 35 élèves prévus
- T-ES/SSI : 31 élèves prévus (12xES + 22xSSI)
- T-S/SVT-1 : 32 élèves prévus
- T-S/SVT-2 : 32 élèves prévus
- T-STI2D1 : 30 élèves prévus
- T-STI2D2 : 30 élèves prévus
- T-ST2S : 35 élèves prévus
- BTS-1 : 30 étudiants
- BTS-2 : 30 étudiants

Les prévisions des effectifs incluent les éventuels redoublants.

Présentation de la DGH

Présentation de la proposition de la répartition de la DGH



DOTATION HORAIRE GLOBALE

1235,00 heures:
 - 1129,50 heures pose
 - 105,50 heures supplémentaires année

+ 17,5 IMP



Après les réunions du CVL le 18/1/2018 et du conseil pédagogique le 23/1/2018

OBJECTIFS PRIORITAIRES

1. Mettre en œuvre tous les horaires obligatoires
2. Favoriser l'accompagnement personnalisé des élèves
3. Favoriser le travail en effectif réduit, prioritairement sur le niveau seconde et les séries technologiques.
4. Soutenir l'offre de formation prioritairement culturelle.
5. Financer les projets.



1. Mettre en œuvre tous les horaires obligatoires

Les horaires obligatoires en vigueur au 1/2/2018 sont respectés dans toutes les disciplines obligatoires et facultatives



2. Favoriser l'accompagnement personnalisé des élèves

h. Favoriser l'accompagnement personnalisé des élèves :

- Zéro :
- 2. Doubler les ressources professeur sur la 2^{ème} heure de façon à mieux répondre au besoin des élèves en mettant en œuvre le projet défini au niveau du lycée (+18 heures)
 - 1^{ère} (+8 heures) :
 - Augmenter le nombre de ressources professeurs sur une heure d'AP de façon à pouvoir mieux répondre au besoin des élèves :
 - Aide aux apprentissages
 - Préparation aux études supérieures exigeantes (CPGE, IDRAC, INSA, IEP...)
 - 2^{ème} (+9 heures) :
 - Augmenter le nombre de ressources professeur sur une heure d'AP de façon à pouvoir mieux répondre au besoin des élèves :
 - Aide aux apprentissages
 - Préparation aux études supérieures exigeantes (CPGE, IDRAC, INSA, IEP...)



3. Favoriser le travail en effectif réduit, prioritairement sur le niveau seconde et les séries technologiques

h. Favoriser le travail en effectif réduit, prioritairement sur le niveau seconde et les séries technologiques :

Indicateurs de suivi de la mise en œuvre des mesures de réduction de la taille des classes et de la réduction de la taille des groupes de travail

Niveau	Série	2017-2018		2018-2019		2019-2020	
		Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
Lycée	1 ^{ère} S	12	12	12	12	12	12
	1 ^{ère} ES	12	12	12	12	12	12
	1 ^{ère} L	12	12	12	12	12	12
	2 ^{ème} S	12	12	12	12	12	12
	2 ^{ème} ES	12	12	12	12	12	12
	2 ^{ème} L	12	12	12	12	12	12
	3 ^{ème} S	12	12	12	12	12	12
	3 ^{ème} ES	12	12	12	12	12	12
	3 ^{ème} L	12	12	12	12	12	12
	3 ^{ème} ST2S	12	12	12	12	12	12

Cette table résume les données relatives à la mise en œuvre des mesures de réduction de la taille des classes et de la réduction de la taille des groupes de travail. Elle est destinée à être complétée par les données relatives à la mise en œuvre de ces mesures.



INDICATEURS de REALISATION

Au niveau de l'établissement hors enseignement facultatif

Niveau	Série										TOTAL		
	ES	S	L	ST2S	ST2S	ST2S	ST2S	ST2S	ST2S	ST2S	ST2S	ST2S	ST2S
2017-2018	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2018-2019	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2019-2020	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Pour chaque série hors enseignement facultatif

Niveau	Série										TOTAL		
	ES	S	L	ST2S	ST2S	ST2S	ST2S	ST2S	ST2S	ST2S	ST2S	ST2S	ST2S
2017-2018	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2018-2019	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2019-2020	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%



4. Soutenir l'offre de formation prioritairement culturelle.

- d. Soutenir l'offre de formation prioritairement culturelle.
 - Langues vivantes
 - o Postulats des langues enseignées au collège : anglais, espagnol, allemand, italien
 - o Nouveaux langues vivantes : Italien
 - Sports :
 - o Enseignements facultatifs EPS, théâtre, euro anglais
 - o Première (L, ES, S, ST2S)
 - o Enseignements de spécialité
 - ST2S : architecture et construction, énergie et environnement
 - L : arts du cirque, italien LV2, LV1 approfondie
 - o Enseignements facultatifs : EPS, théâtre, euro anglais, italien LV2, RCM
 - Tronc commun (L, ES, S, ST2S) :
 - o Enseignement de spécialité
 - ST2S : architecture et construction, énergie et environnement
 - L : arts du cirque, italien LV2, LV1 approfondie
 - ES : sciences sociales et politiques, mathématiques
 - S : SVT, physique-chimie, ISN, algorithmique
 - o Enseignement facultatif : EPS, théâtre, euro anglais, italien LV2



5. Financer les projets.

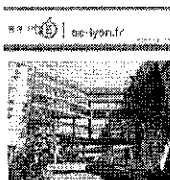
- e. Financer les projets
 - Le volume de 3,2 heures permettra de répondre aux projets d'aida et d'approfondissement qui vierront le jour au fil des opportunités : intervention M. MICHÉ en cirque, stage escalade 1^{er}, oraux ST2S Histoire...

Incidences sur les postes budgétaires :



BESOINS par DISCIPLINE

discipline	code	apports	besoins	Inde	Inde	Fse	UPE2A	BTS	Pond 11	Pond 12	statu	HSA
philosophie	L0100	38	40,7	0	0	0	0	0	0	0		2,70
lettres classiques	L0201	15	16	0	0	0	0	0	0	0		1,00
lettres modernes	L0202	111,4	115,9	0	0	0	0	4	0	1		4,50
allemand	L0421	15	16,4	0	0	0	0	0	0	0		1,40
anglais	L0422	101,5	110,25	0	0	0	0	0	0	0		8,75
espagnol	L0426	47,4	52,75	0	0	0	0	0	0	0		5,35
italien	L0429	17	17,35	0	0	0	0	0	0	0		0,35
histoire géo	L1000	118	130,75	0	0	0	0	0	0	0		12,75
SES	L1100	45	51,9	0	0	0	0	0	0	0		6,90
mathématiques	L1300	132	141,75	0	0	0	0	0	0	0		9,75
SII option AC	L1411	45	53,9	0	0	0	0	0	0	0		8,90
SII option EE	L1412	54	62,35	0	0	0	0	0	0	0		8,35
SII option SIN	L1413	15	15,5	0	0	0	0	0	0	0		0,50
SII option méca	L1414	18	22,5	0	0	0	0	0	0	0		4,50
Sc médico-sociales	L1700	28,4	28,6	0	0	0	0	0	0	0		0,20
physique chimie	L1500	98	109,1	0	0	0	0	0	0	0		11,10
physique et élec	L1510	18	18,975	0	0	0	0	0	0	0		0,98
SVT	L1600	59,5	62,975	0	0	0	0	0	0	0		6,08
bio physio patho	L7100	15	15,8	0	0	0	0	0	0	0		0,80
EPS	L1900	87	90	0	0	0	0	0	0	0		3,00
éco-gestion marketing	L8013	33	40	0	0	0	0	0	0	0		7,00
technico-commercial	L8021	18	18,75	0	0	0	0	0	0	0		0,75
persan	L0439		3,2	0	0	0	0	0	0	0		3,20
TOTAL		1129,20	1235,00	391,4	291,5	350,8	12,0	94,5	59,3	23,5	12,0	106,00



POSTES BUDGETAIRES

6. Les postes budgétaires

• Création de bloc de moyens provisoires

- Anglais : 9 heures (rompu de temps partiel)
- Histoire géographie : 18 heures (rompu de temps partiel)
- SES : 9 heures
- EPS : 10 heures
- Lettres modernes : 10 heures
- Philosophie : 8 heures
- Espagnol : 15 heures
- Italien : 5 heures
- Mathématiques : 9 heures
- SII spécialité AC : 9 heures
- STMS : 14 heures
- biophysio-pathologie : 15 heures

• Création de poste

- Anglais : 18 heures
- EPS spécifique arts du cirque national

• Suppression de postes :

- SII-AC : 18 heures (vacant)
- SII-SIN : 18 heures (vacant)
- EPS spécifique arts du cirque académique



Demande de précision sur la notion de pondération et d'HSA

Question : Pourquoi une prévision de moins d'élèves en STI2D pour l'an prochain ?

Réponse : Depuis 3 ans, il y a moins d'élèves dans cette filière. globalement moins sur le Rhône et nous avons moins d'élèves en 2nde cette année donc statistiquement il devrait y avoir moins d'élèves en 1^{ère} l'année prochaine.

Remarque de M. CAVAGNA, représentant parents d'élèves : « Nous pensons qu'aujourd'hui la DGH ne répond pas à la spécificité du lycée, c'est pourquoi je vais m'abstenir. Les élèves viennent de collèges où il y a des difficultés. Cette dotation ne permet pas aux professeurs de mettre en place des pédagogies différentes. »

Vote : 16 votants

- 0 contre
- 7 abstention
- 9 pour

Modification de l'ordre du jour, pour présenter la motion proposée par les représentants des parents d'élèves et des enseignants.

Lecture de la motion :

« Les représentants de parents et les enseignants élus au CA du lycée Robert Doisneau de Vaulx-en-Velin, réunis le 1er février 2018 dénoncent la faiblesse de la dotation globale horaire attribuée à notre établissement pour la rentrée 2018.

Nous ne pouvons pas accepter une DGH dont le volume global ne permet pas de répondre aux besoins spécifiques de l'établissement. En effet cette dotation nous oblige à choisir soit les dispositifs d'aides pour les élèves, soit les projets, soit des effectifs par classe permettant d'assurer la qualité du service public d'éducation. Or c'est leur complémentarité qui permet de prendre en compte les difficultés de nos élèves.

Compte tenu des particularités de la population que nous accueillons (élèves issus majoritairement de REP+, faiblesses de leurs résultats aux écrits du DNB...), nous avons la certitude que ce manque de moyens va aggraver les difficultés scolaires des élèves et ne permettra pas d'assurer un suivi personnalisé de chacun.

Pour assurer la réussite de tous les élèves, les élus demandent donc une augmentation de la DGH sous forme heures poste. »

Le Proviseur et les membres de droit du lycée ne prennent pas part au vote.

Vote : 11 votants

- 1 contre
- 1 abstention
- 9 pour

5. Affaires financières

Présentation d'une DBM



DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

	DEPENSES	RECETTES
Fonds social lycéen (reliquat : 9 247,02 € + subvention : 1 120,00 € = 10 367,02 €)	10 367,02 €	10 367,02 €
Don association sportive pour l'art du cirque (1990,16€)	1 990,16 €	1 990,16 €
Subvention globalisée (reliquat : 1 862,02 € + subvention : 1 695 € = 3 557,02 €)		
- droits de reprographie	1 308,45 €	1 308,45 €
- contrat d'objectifs	2 248,57 €	2 248,57 €

5.1 don de l'Association Sportive

L'Association Sportive du lycée fait un don de 1990.16€ pour l'enseignement des arts du cirque. Il s'agit d'un reliquat d'argent que les élèves ont récolté les années précédentes contre des prestations artistiques. Cet argent sera intégré dans le budget de l'établissement pour permettre aux élèves participant à l'enseignement des arts du cirque de conduire un projet complémentaire à leur formation.

5.2 Question concernant le fond social : tout n'a pas été dépensé l'an dernier. Il y'a aussi une aide de la Région pour la restauration. Tout a été utilisé pour la partie restauration et il restait un reliquat sur l'autre partie. Ce reliquat est aussi nécessaire car il permet de fonctionner sur l'année n+1 en attendant le versement des financements.

18h46 : arrivée de M. PENICAUD, représentant de la Région

5.3 Concernant les reliquats de la subvention globalisée, c'est le même principe. Les reliquats permettent de lisser les besoins en attendant les financements.

Vote : 17 votants

- 0 contre
- 0 abstention
- 17 pour

6. Commission hygiène et sécurité

La CHS a été réunie cette semaine afin d'étudier les fiches déposées au Registre de Santé et de Sécurité au Travail (RSST) de l'établissement. Il y'en avait 4, lecture des fiches et des réponses proposées (thématiques : exercice PPMS confinement suite intrusion, altercations élèves-enseignant, intrusion parent d'élève sans rendez-vous, pétards).

2 remarques à la suite de la lecture de la fiche 1 : il y a un taux de réalisation de l'ordre de 90% des demandes de réparation dans les 2-3 jours suivant le signalement dans PRONOTE. Les agents sont remerciés pour leur travail. Des démarches sont en cours auprès de la Région pour rénover les systèmes occultant du lycée qui sont d'origine et qui commencent à être abimés.

Remarque à la suite de la lecture de la fiche 3 : il y'a un projet de sécurisation en cours afin de permettre un meilleur fonctionnement de l'accueil.

Remarque suite à la lecture de la fiche 4 : les élèves ont exprimé plusieurs fois leur ressenti de ne pas réussir à échanger ou à se faire entendre avec les personnels. Des actions de réflexion sont à mettre en place.

7. CONTRATS ET CONVENTIONS

1-Convention avec LYON1 : accueil des lycéens de 1^{ère} pendant les vacances ou les mercredis après midi

2-Convention avec le lycée JP. Sartre : accueil d'une élève à l'internat

3-Convention avec UFOLEP : formation PSC1 des élèves du lycée

4-Contrat OVH accès internet pour wifi : ligne internet pour le wifi des BTS

5-Contrat maintenance désenfumage :

6-Contrat VINCI maintenance SSI

7-Contrat PETESKI maintenance climatisation

8-Contrat maintenance chaudières gaz

9-Contrat CPS maintenance matériels de cuisine

10-Contrat OTIS maintenance portails

Remarque : on limite les contrats à un an car de gros travaux sont envisagés.

Vote : 17 votants

- 0 contre
- 0 abstention
- 17 pour

19h23 : Départ de M. DUVERT, représentant Mairie

8.Sorties pédagogiques

Lecture du retour d'un enseignant sur une sortie des BTS au tribunal.

SORTIES



SORTIES SCOLAIRES

Sorties obligatoires :

DESTINATION	NIVEAU CONCERNE	ORGANISATEUR	DESCRIPTIF	HEURE	DATE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
Centrale St Alban	1S1	Mme TOUMI	Visite de la centrale St Alban	13h-18h	27-mars-18	Découverte d'une centrale électrique
Planétarium Vaulx en Velin	2ndes 3 et 4	Mme TOUMI	Visite du Planétarium	13h-16h	06-févr-18	Découverte de l'univers en lien avec le programme de 2nde
TRAIN CGI	BTS2	M.RAMEL	CONFERENCE/ENTRETIEN/COACHING	15H30-17H30	07-févr	Orientation/Job Dating
BIBLIOTHEQUE PART DIEU	1ST2S	MME DUVAL	EXPOSITION	12H40-16H00	22/03/2018	MOUVEMENT DES DROITS CIVIQUES
Cinéma Le Zoia Villeurbanne	2de5, 1èreL, Tsti2d1, 2de1	Mme FRANC	Festival du cinéma ibérique et latino-américain		14 au 28 mars 2018	



SORTIES SCOLAIRES

Sorties facultatives :

DESTINATION	NIVEAU CONCERNE	ORGANISATEUR	DESCRIPTIF	HEURE	DATE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
PLANETARIUM	INTERNES 2nde LV2 +VOLONTAIRE	MME ROUHADOUF-MME JEANJEAN	PLANETARIUM	13H20-16H00	21/03/2018	POUSSIERES D'ETOILES-3D
LES AMPHIS VAULX EN VELIN	5 1LV2-3+TLV2-3	MME QUENEHEN	PROJECTION FILM "L INTRUSA"	A DEFINIR	MARS A DEFINIR	TRAVAILLER SUR LES THEMES DE LA MIGRATION-LES DIFFERENCES-LA MAFIA

Vote : 16 votants

- 0 contre
- 0 abstention
- 16 pour

9. Questions et informations diverses

9.1 Va-t-il y avoir des révisions pendant les vacances ?

Présentation du dispositif Ecole Ouverte pendant les vacances d'hiver

9.2 L'enquête sur le diagnostic scolaire va-t-elle être mise en place ?

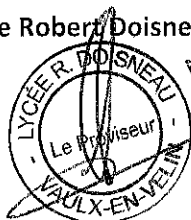
Oui, elle va être réalisée. Les élèves et les personnels seront interrogés par un questionnaire en ligne et les résultats appartiendront au lycée qui devra s'en emparer. Pas de retour pour le moment. Un temps propice à son bon déroulement est nécessaire. C'est l'Inspecteur d'Académie qui décidera du calendrier. L'objectif est de poser un diagnostic pour ensuite pouvoir travailler sur les réponses à apporter.

La séance est levée à 19h31

Le Président du Conseil d'Administration

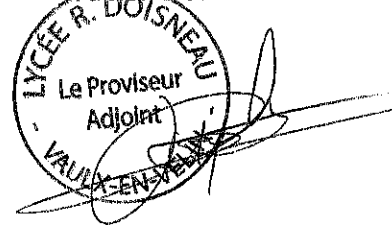
Christophe APFFEL

Proviseur du lycée Robert Doisneau



Le secrétaire de séance

Fabien DUPLUS





Lycée Robert Doisneau
Vaulx en Velin

REPARTITION de la DOTATION GLOBALE
HORAIRE

Année scolaire 2018/2019

Adopté au conseil d'administration du 1/2/2018

Suite à la commission permanente 29/1/2018

Cette proposition d'utilisation de la DGH 2018 est directement liée aux prévisions de structure et d'effectif et à l'état actuel des ressources avant les mutations professionnelles. L'évolution d'un de ces deux critères pourra entraîner une modification des choix opérés. Un ajustement sera sans doute nécessaire au vu des effectifs réels par classe, après les affectations et les résultats au baccalauréat. Cette proposition se base sur une organisation de la classe de seconde inchangée

1. Prévision de structure

Le choix est fait de privilégier un nombre réduit d'élèves en classe de 2^{nde} pour tous les enseignements

- 2^{nde}, 12 classes : 25 élèves prévus par classe (300 élèves prévus)
- 1-L/ES : 29 élèves prévus (16xL + 13xES)
- 1-ES : 30 élèves prévus
- 1-S/SVT : 31 élèves prévus
- 1-S/SI : 30 élèves prévus (14xSI + 16SVT)
- 1-STI2D1 : 21 élèves prévus
- 1-STI2D2 : 21 élèves prévus
- 1-ST2S : 35 élèves prévus
- T-L/ES : 35 élèves prévus (25xL + 10xES)
- T-ES : 35 élèves prévus
- T-ES/SSI : 31 élèves prévus (12xES + 22xSSI)
- T-S/SVT-1 : 32 élèves prévus
- T-S/SVT-2 : 32 élèves prévus
- T-STI2D1 : 30 élèves prévus
- T-STI2D2 : 30 élèves prévus
- T-ST2S : 35 élèves prévus
- BTS-1 : 30 étudiants
- BTS-2 : 30 étudiants

2. DOTATION HORAIRE GLOBALE

La dotation globale horaire pour 2017-2018 est de **1235.00** heures réparties en **1129.5** heures poste et **105.5** heures supplémentaires année.

Le calcul de la DGH se fait à la structure auquel le Rectorat ajoute une allocation progressive de moyens au titre de « l'amélioration des résultats scolaires » liée aux caractéristiques du lycée.

La DGH du second cycle est de 1011 heures (horaires obligatoires + travail en groupe + enseignements optionnels)

La DGH post bac est de 119.5 heures

La DGH prend aussi en compte

- La pondération 1.1 : 46.1 h
- Les forfaits UNSS : 12h
- Les sections européennes : 3h
- L'UPE2A : 12 h
- L'amélioration de la réussite des élèves : 47 h
- 17.5 IMP

La dotation "Cirque, options et LV3" est calculée au regard des constats d'effectif à la rentrée 2016. La répartition est la suivante :

- 2^{nde} : cirque (6h), EPS (3h), LV3 (1,5h), théâtre (3h) soit 13.5h
- 1^{ère} : cirque (8h), EPS (3h), LV3 (1.5h), théâtre (3h) soit 15.5h
- Tale : cirque (8h), EPS (3h), LV3 (1.5h), théâtre (avec les 1^{ère}), ISN (3h) soit 15.5h

3. Objectifs prioritaires

Les critères de choix qui ont guidé cette proposition de répartition de la DGH sont, par ordre de priorité :

1. Mettre en œuvre tous les horaires obligatoires
2. Favoriser l'accompagnement personnalisé des élèves
3. Favoriser le travail en effectif réduit, prioritairement sur le niveau seconde et les séries technologiques
4. Soutenir l'offre de formation prioritairement culturelle.
5. Financer les projets.

4. Organisation des enseignements au regard des objectifs

Il s'agit d'une prévision qui évoluera au gré des évolutions d'effectifs et/ou de structures possibles jusqu'au 20/7/2018.

- a. **Mettre en œuvre tous les horaires obligatoires** : les horaires élèves dans toutes les disciplines sont respectés.
- b. **Favoriser l'accompagnement personnalisé des élèves** :
 - 2^{nde} :
 - o Doubler les ressources professeur sur la 2^{ème} heure de façon à mieux répondre au besoin des élève en mettant en œuvre le projet défini au niveau du lycée (+18 heures)
 - 1^{ère} (+8 heures) :
 - o Augmenter le nombre de ressources professeurs sur une heure d'AP de façon à pouvoir mieux répondre au besoin des élèves :
 - Aide aux apprentissages
 - Préparation aux études supérieures exigeantes (CPGE, IDRAC, INSA, IEP...)
 - Tale (+9 heures) :
 - o Augmenter le nombre de ressources professeur sur une heure d'AP de façon à pouvoir mieux répondre au besoin des élèves :
 - Aide aux apprentissages
 - Préparation aux études supérieures exigeantes (CPGE, IDRAC, INSA, IEP...)

c. Favoriser le travail à effectif réduit, prioritairement sur le niveau seconde.

Ventilation provisoire des heures d'enseignement disponibles par matières et par niveau de classe.

	élèves		77	168	96	option	761,00
	300	120					
division	2nde	1-G	1-ST	T-G	T-ST		total
EPS fac						9	9,00
arts du cirque EE+spé						24	24,00
théâtre facultatif						6	6,00
2ème LV2 allemand	5		1,5	2	1,5		10,00
3ème LV2 italien	2,5	1,5		1,5			5,50
LV3 italien						6	6,00
EMC	3	2	1,5	2,5	1,5		10,50
Travail en groupe en anglais	9	2,5	1,5	2	3		18,00
Travail en groupe en espagnol			1,5		3		4,50
Travail en groupe physique chimie	18	4	2	4	6		34,00
Travail en groupe SVT ou bio physio patho	13,5	2	2	4	2		23,50
Travail en groupe en EPS	6						6,00
Travail en groupe en AP	18	6	2	6	3		35,00
Travail en groupe 2ème EE	3						3,00
travail en groupe en TPE		4					4,00
travail en groupe S-SI							0,00
travail en groupe spécialité STI			5		9		14,00
travail en groupe ETT STI					4		4,00
travail en groupe en SMS			4		4		8,00
travail en groupe en histoire géographie	9		1				10,00
travail en groupe mathématiques	12	2	1	2	3		20,00
travail en groupe en français	12	4	1				17,00
travail en groupe en philosophie					3		3,00
travail en groupe en ES (EE ou cours)	4,5			1,5			6,00
stage escaladé		1	1				2,00
section EURO anglais		1		1			2,00
section EURO DNL	1	1		1			3,00
co enseignement LV1-techno			2		2		4,00
spécialité T-S						2	2,00

Cette ventilation des horaires disponibles permet de favoriser le travail en groupe sur les niveaux 1^{ère} et terminale, les classes de seconde étant déjà à effectif réduit pour tous les cours.

Les tableaux ci-dessous indiquent le pourcentage des heures de cours programmées en fonction de la taille du groupe (prévision d'effectifs).

Au niveau de l'établissement hors enseignement facultatif

2nde				1ère				Tale				TOTAL			
<= 20	20<x<=25	25<x<=30	>30	<= 20	20<x<=25	25<x<=30	>30	<= 20	20<x<=25	25<x<=30	>30	<= 20	20<x<=25	25<x<=30	>30
9%	91%	0%	0%	47%	30%	10%	12%	47%	5%	29%	18%	32%	47%	12%	9%

Pour chaque élève hors enseignement facultatif

2nde				1ère				Tale				TOTAL			
<= 20	20<x<=25	25<x<=30	>30	<= 20	20<x<=25	25<x<=30	>30	<= 20	20<x<=25	25<x<=30	>30	<= 20	20<x<=25	25<x<=30	>30
5%	95%	0%	0%	39%	36%	12%	14%	40%	6%	33%	21%	25%	51%	14%	10%

d. Soutenir l'offre de formation prioritairement culturelle.

- Langues vivantes
 - o Poursuite des langues enseignées au collège : anglais, espagnol, allemand, italien
 - o Nouvelle langue vivante : italien
- Seconde :
 - o Enseignements d'exploration: 2 EE liés à l'orientation+ LV3 italien + cirque
 - o Enseignements facultatifs: EPS, théâtre, euro anglais
- Première (L, ES, S, STI2D, ST2S) :
 - o Enseignements de spécialité:
 - STI2D: architecture et construction, énergie et environnement
 - L : arts du cirque, italien LV3, LV1 approfondie
 - o Enseignement facultatif: EPS, théâtre, euro anglais, italien LV3, ICN
- Terminale (L, ES, S, STI2D) :
 - o Enseignement de spécialité:
 - STI2D: architecture et construction, énergie et environnement
 - L: arts du cirque, italien LV3, LV1 approfondie.
 - ES : sciences sociales et politique, mathématiques.
 - S : SVT, physique-chimie, ISN, mathématiques
 - o Enseignement facultatif: EPS, théâtre, euro anglais, italien LV3

e. Financer les projets.

Le volume de 3.2 heures permettra de répondre aux projets d'aide et d'approfondissement qui verront le jour au fil des opportunités : intervention H.VIODE en cirque, stage escalade 1^{ère}, oraux STI2D histoire...

5. Besoins par discipline scolaire

discipline	code	apports	besoins	2nde	1ère	Tale	UPE2A	BTS	Pond 1,1	Pond 1,25	statut	HSA
philosophie	L0100	38	40,7	0	0	37	0	0	3,7	0		2,70
lettres classiques	L0201	15	16	16	0	0	0	0	0	0		1,00
lettres modernes	L0202	111,4	115,9	50,5	37	7	12	4	4,4	1		4,50
allemand	L0421	15	16,4	6,5	3,5	5,5	0	0	0,9	0		1,40
anglais	L0422	101,5	110,25	37	28,5	29	0	8	5,75	2		8,75
espagnol	L0426	47,4	52,75	22,5	12	15,5	0	0	2,75	0		5,35
italien	L0429	17	17,35	8	4,5	4	0	0	0,85	0		0,35
histoire géo	L1000	118	130,75	62	33,5	29	0	0	6,25	0		12,75
SES	L1100	45	51,9	20	14	15	0	0	2,9	0		6,90
mathématiques	L1300	132	141,75	51	34	48,5	0	0	8,25	0		9,75
SII option AC	L1411	45	53,9	0	22	27	0	0	4,9	0		8,90
SII option EE	L1412	54	62,35	1,5	18	18	0	17	3,6	4,25		8,35
SII option SIN	L1413	15	15,5	4,5	0	10	0	0	1	0		0,50
SII option méca	L1414	18	22,5	0	0	0	0	18	0	4,5		4,50
Sc médico-sociale	L7300	28,4	28,6	0	12	14	0	0	2,6	0		0,20
physique chimie	L1500	98	109,1	47,5	21	35	0	0	5,6	0		11,10
physique et élec	L1510	18	18,975	0	9,25	8	0	0	1,725	0		0,98
SVT	L1600	59,5	62,575	31,5	13,25	15	0	0	2,825	0		3,08
bio physio patho	L7100	15	15,8	1,5	5	8	0	0	1,3	0		0,80
EPS	L1900	87	90	31	23	24	0	0	0	0	12	3,00
eco gestion marketing	L8013	33	40	0	0	0	0	32	0	8		7,00
technico commercial	L8021	18	18,75	0	0	0	0	15	0	3,75		0,75
persan	L0439		3,2	0,4	1,0	1,30	0	0,5	0	0		3,20
TOTAL		1129,20	1235,00	391,4	291,5	350,8	12,0	94,5	59,3	23,5	12,0	105,80

6. Les postes budgétaires

• Création de bloc de moyens provisoires

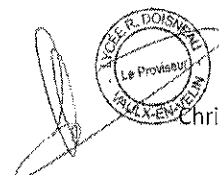
- Anglais : 9 heures (rompu de temps partiel)
- Histoire géographie : 18 heures (rompu de temps partiel)
- SES : 9 heures
- EPS : 10 heures
- Lettres modernes : 10 heures
- Philosophie : 8 heures
- Espagnol : 15 heures
- Italien : 5 heures
- Mathématiques : 9 heures
- SII spécialité AC : 9 heures
- STMS : 14 heures
- biophysio pathologie : 15 heures

• Création de poste

- Anglais : 18 heures
- EPS spécifique arts du cirque national

• Suppression de postes :

- SII-AC: 18 heures (vacant)
- SII-SIN : 18 heures (vacant)
- EPS spécifique arts du cirque académique



Le Proviseur
Christophe APFFEL